

# ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire

Du 26 février 2017

## COMPTE RENDU+

En présence du maire de Pont-Aven, 43 pêcheurs ont assistés à cette assemblée générale.

### Rapport moral de l'année 2016

Le président salue l'assemblée et remercie les administrations et les entreprises qui aident l'AAPPMA dans son fonctionnement. Le soutien de la mairie et de son maire, le syndicat d'eau, la mairie de Riec-sur-Belon, CCA, le Crédit Agricole, l'APBM. Remerciements aux bénévoles, pêcheurs et non pêcheurs.

Le bilan du nombre de cartes de pêche, au nombre de 45 en 2010, se porte à 114 en 2017. Cette augmentation marque l'engouement des pêcheurs pour notre AAPPMA car depuis quelques années nous entretenons notre rivière avec une moyenne de 20 personnes. L'objectif est de consolider les cartes adultes et de gagner de nouveaux adhérents, grâce à notre action sur le Moros.

Pêche du saumon : Proposition d'un alignement du règlement avec l'AAPPMA de Quimperlé, suggestion est faite à Quimper et Rosporden qui sont d'accord : fermeture le 30 septembre, interdiction de la crevette, quota individuel imposé et simplification de la réglementation entre sociétés.

Pêche du castillon : très sollicité cette année avec de faibles niveaux d'eau, il est à regretter un important braconnage sur des poissons pris au piège.

Indices d'abondance sur les frayères à saumon : 2 Pêches électriques ont été réalisées le mardi 6 septembre, à Pont-Torret et le 7 septembre au moulin du Haut-Bois (résultat de la première partie, en amont de Pont-Torret, 17 tacons récoltés et en aval du pont de Moulin Goël, 140 tacons récoltés), un bon résultat.

Barrage de Coat Canton pour la réfection de la passe à poissons :

2 hypothèses :

1. le financement intégral est assuré par la Fédération soit 4200€
2. la moitié du financement est pris en charge par la Fédération, 2100€

Si la seconde Hypothèse est retenue voici comment s'effectuera le complément :

- la somme de 1050€ assurée par l'AAPPMA de Rosporden , Coat Canton étant sur son territoire
- la somme de 500€ prise en charge respectivement par les AAPPMA du Ster Goz et de Pont-Aven

Les associations y ont intérêt pour une amélioration de la reproduction sur des terrain protégés.

CTMA :

Accord sur les subventions de l'AAPPMA : Ronan Le Bars « demande si la subvention est suffisante ». Vu les comptes du trésorier qui sont encore, cette année, favorables malgré un versement de l'argent souvent attendu pour la trésorerie, la situation semble équilibrée.

Panneaux pédagogiques :

Philippe Billochon reprend contact avec Grégory Bourbigot, sous-directeur du collège Park Mor, dont la rentrée vient de s'effectuer. Nous terminons cette année le parcours pédagogique.

TELETHON :

nous ne participerons plus à la manifestation, nous verserons une somme de 100€ pour une aide financière.

Le site internet :

JJ Barzic continue d'alimenter le site avec les nouveautés produites par le fonctionnement de l'AAPPMA. Il regrette cependant de ne pas avoir plus de photos et de nouvelles concernant la pêche en 2016.

Le président met au vote son rapport moral, qui est accepté à l'unanimité.

Le trésorier présente le bilan de l'association. Une seule difficulté, le paiement tardif des subventions oblige à une gymnastique permanente. Le bilan est mis au vote et accepté par l'assemblée.

Le président déclare l'Assemblée générale close et invite les personnes présentes au pot de l'amitié.

Le Président

Charles Noblet